

ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES ANDROUET DUCERCEAU
10, rue Jeanne d'Arc, 45000 Orléans
Directeur : Monsieur DUSSART François
Tél : 02 38 81 05 06
ec-jacques-andruet-ducerceau-orleans@ac-orleans-tours.fr
Elu : Madame RICARD Brigitte
Quartier :

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 14/10/2016

Présents :

Elue : Mme Brigitte Ricard

DDEN : Mme Claude Jégou

Parents élus : Mmes Pascale Cyther, Vicky Gougis, M. Boris Rousseau, Paul Germain, Joël Laillier

Enseignants : Mmes Karine Amato, Béatrice Chevassut, Catherine Sançois et MM. François Dussart, Romain Renoux et Jean Luc Flageul

Référent périscolaire : Mme Annabelle Teixeira Valdès

1. Election des représentants de Parents d'élèves

Résultats

Il n'y avait cette année qu'une seule liste et 7 postes à pourvoir. Le taux de participation est de 67.20 % (participation supérieure à celle de l'an passé : 62.67%). Il y a eu 168 votants sur 250 électeurs. 95.24 % des votes se sont faits par correspondance.

Ont été élus : Liste de Parents Indépendants :

Mmes Pascale Cyther, Fadila Demik, Sabrina Niort et Vicky Gougis

MM. Boris Rousseau, Paul Germain et Joël Laillier

Sont suppléants :

Mmes Françoise Yapo et Sidi Tfeila

Attributions du conseil d'école

Sur proposition du Directeur de l'école, le Conseil d'école

* vote le règlement intérieur

* établit le projet d'organisation de la semaine scolaire

* donne son avis sur l'élaboration du projet d'école

* propose des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toute question intéressant la vie

de l'école

* adopte le projet d'école

* donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives sportives et culturelles

2. Bilan de la rentrée

Effectifs

Une 7^{ème} classe a été créée fin juin. 158 élèves sont inscrits à ce jour.

Répartition des effectifs

Au CE2, Madame Mégane Ribeiro Carvalho assure les cours les jeudis (journées de décharge de Direction) et 1 mercredi par mois.

CP	23	Mme Valérie Lecomte
CP/CE1	25 (8+10)	M. Romain Renoux
CE1	23	Mme Karine Amato
CE2	24	M. François Dussart et Mme Mégane Ribeiro Carvalho
CE2/CM1	20 (12+8)	Mme Béatrice Chevassut
CM1	27	Mme Catherine Sançois
CM2	23	M. Jean Luc Flageul

Mme Lecomte étant en arrêt maladie, c'est Mme Elise Chauvière qui la remplace.

2 nouveaux élèves sont attendus après les vacances de la Toussaint (1 CE2 et 1 CE1).

3. Vie scolaire

Périscolaire

Les TAP sont en place les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45. Le choix peut se faire sur une partie des jours proposés ou sur les trois jours. Un enfant inscrit l'est pour toute l'année. Différents ateliers sont proposés pendant la semaine :

Lundi : cuisine, activités manuelles, activités numériques sur tablettes, sport, informatique, activités créatives, contes

Mardi : activités manuelles, arts martiaux, sport, expériences scientifiques, activités créatives, chinois

Jeudi : activités manuelles, sport, activités créatives, contes, hockey, yoga, italien

Des groupes de niveau (18 à 21 par groupe) ont été constitués pour toute l'année. Les enfants changeront d'activités à chaque période (il y a 5 périodes prévues dans l'année).

Après les vacances de la Toussaint, les ateliers du midi reprendront. Différents ateliers seront proposés :

Couture (les lundis), lire et faire lire et origami (les mardis), hip hop (les jeudis), créations autour du papier (les vendredis).

Les enfants seront invités à choisir leurs activités et à s'inscrire. Selon le nombre de demandes, plusieurs groupes pourront être créés.

Ces ateliers sont gratuits. Il demeure cependant une problématique en TAP liée au trop grand nombre d'enfants en ateliers. Il manque encore des animateurs et la ville est en cours de recrutement.

En ce qui concerne l'aide aux devoirs, 1 étude est organisée tous les jours de la semaine.

RASED

Seule la psychologue scolaire est en capacité d'intervenir sur l'école. Elle n'intervient que pour des bilans et son intervention est maintenant réduite aux élèves faisant l'objet d'une orientation. Rappelons qu'en aucun cas elle ne fait de suivi d'élève. Le poste de maître E à dominante pédagogique n'intervient pas sur l'école. Il est affecté sur d'autres écoles. Le maître G à dominante comportement est non pourvu depuis plusieurs années. Bien que d'autres écoles soient prioritaires, cela ne peut justifier cette insuffisance de moyens concernant notre école qui elle aussi a besoin de ces ressources pour apporter une aide à des enfants en difficultés scolaires relevant de l'aide d'un RASED complet. Cette problématique s'accroît d'année en année.

Activités Pédagogiques Complémentaires

Les activités pédagogiques complémentaires nécessitent un accord parental de principe qui a été demandé pour l'année scolaire en cours. Il peut s'agir d'une aide coup de pouce liée à des compétences du moment ou d'une annualisation d'heures correspondant à un projet de classe spécifique (olympiades des sciences, projets artistiques, ...). 36 heures sont dédiées aux APC.

Présentation du projet d'école

Des priorités ont été définies pour le projet d'école 2016 / 2020.

Des langages pour penser et communiquer :

- a. Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit.
- b. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.

Les méthodes et outils pour apprendre :

- a. Coopération et réalisation de projets.
- b. Outils numériques pour échanger et communiquer.

Conforter une école bienveillante et exigeante :

- a. Former la personne et le citoyen.
- b. Evaluer positivement.

Ce projet doit être validé par l'Inspectrice de l'Education Nationale.

Il sera annexé au compte rendu du conseil d'école (document détaillé) et sera mis sur le site Internet de l'école.

Projets de classes

Ecole et cinéma : les enfants iront voir 3 films en cours d'année. Ces séances visent :

- * à une découverte active de l'art cinématographique en salle
- * à présenter en salle aux enfants un choix de films qui illustrent les différents genres
- * à sensibiliser au patrimoine cinématographique et au cinéma contemporain

Conseil des délégués de classes : 2 délégués et 2 suppléants seront élus dans chaque classe. Une première réunion des délégués de classes se tiendra avant les fêtes de fin d'année.

Activités sportives spécifiques de l'année avec intervenants extérieurs:

- * natation : toutes les classes à l'exception des CM1
- * escrime : CM2
- * gymnase : sport collectif – athlétisme – gymnastique : toutes les classes
- * classe voile ou kayak : CE2
- * sortie vélo : CE2
- * cycle orientation : CM1

Classe découverte aux Sables d'Olonne : CM2 (financement demandé pour 06 jours).

Cette année, l'attribution des aides financières municipales a changé. Les classes du cycle 2 (CE2 quant à l'école) ne peuvent plus partir en classe découverte. Ce type de projet a autant de pertinence en cycle 2 qu'en cycle 3. L'équipe enseignante s'inquiète de voir ce choix pédagogique lui échapper au profit de celui de la mairie.

Ateliers Musée :

- * « végétaux et plantes aquatiques » : CE2
- * « animaux » CE1
- * « le ciel » CM1

Un Artiste dans la classe

- * « danse et métamorphose »: CM1

Divers:

- * visite des cuisines de la SOGERES : CM2
- * participation à la commission des menus Restauration scolaire : CM2
- * visite de la Mairie : CM2

Liaison CP grande section maternelle et liaison CM2 Collège

Liaison CP / GS maternelle

Continuité du dictionnaire des mots démarré en GS. Décloisonnement une après-midi par semaine.

Les CP font des sciences à la maternelle. Les GS viennent à l'école et travaillent autour de la littérature jeunesse et de l'enrichissement du lexique. Il y aura également des moments partagés (carnaval, galette, spectacles).

Les GS viendront déjeuner une fois à l'école au cours de la dernière période.

Liaison CM2 Collège

Pour rappel, la classe de sixième du collège est désormais intégrée au cycle 3. Un conseil école-collège a été mis en place. Il doit contribuer à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. Il se réunit au moins deux fois par an et établit un programme d'actions ainsi qu'un bilan de ses réalisations.

Une matinée d'immersion au collège est prévue. Un temps d'intégration dans les classes de 6^{ème} puis un temps de visite du collège organiseront cette matinée. En fin d'année, d'anciens élèves de CM2 viendront à l'école présenter le collège. La mise en œuvre d'un projet commun reste difficile

Enseignement des langues

Pour les cycles 2 et 3, l'enseignement des langues se déroule sur 54 heures annualisées.
Anglais et allemand sont enseignés à l'école : 1h30 (2 fois 45 min) par semaine.

Anglais :

- * CM2 M. Flageul
- * CM1 Mme Bohmiller Erin – Mme Sançois
- * CE2/CM1 Mme Chauvière
- * CE2 Mme Bohmiller Erin
- * CE1 Mme Bohmiller Erin – Mme Amato
- * CP/CE1 M. Renoux
- * CP Mme Bohmiller Erin

Allemand :

- * Cycle 3 Mme Véronique Perrotin
- * Cycle 2 Mme Véronique Perrotin

Cette année, les niveaux CM1 et CM2 ont également une initiation classe entière (sensibilisation à la classe bilingue du collège).

4. Coopérative scolaire

Les comptes sont consultables par les membres du conseil d'école. L'avoir à ce jour est de 1970 €.

Une participation forfaitaire non obligatoire a été demandée aux familles. Elle est fixée à 20 € par enfant. Pour les familles ayant plusieurs enfants à l'école, le forfait est de 30 €. Cette participation permet de financer les différentes sorties (école et cinéma, théâtre, sorties scolaires ou autres). La coopérative prend également en charge les abonnements à des revues de presse (1 jour 1 actu), des sites institutionnels (LesiteTV), l'achat de jeux de cour. Elle participe par ailleurs à des dépenses liées à des projets spécifiques de classes.

Les recettes viennent principalement de la participation des familles, de la vente des photos de classes et de la kermesse d'école. La kermesse avait rapporté l'année passée 740 € (juin 2016).

A ce jour la participation financière des familles n'a pas encore été créditée.

5. Travaux d'aménagements et demande d'équipements

Point équipements informatiques

La classe du CM1 a été dotée d'un vidéo projecteur interactif.

L'équipement de la classe du CE2/CM1 en vidéo projecteur interactif se fera courant janvier 2017. 4 classes restent à pourvoir.

La mise en service de ces installations reste toujours compliquée. Le nombre de prestataires (patrimoine, services informatiques, câbleur et équipementier VPI) intervenant lors d'une mise en place dilue les responsabilités. La réception des travaux n'étant pas faite avec tous les prestataires, l'installation n'est pas forcément fonctionnelle pour l'utilisateur. Cela a été le cas pour toutes les installations sur l'école.

Point sur l'aménagement des salles du collège

Les salles du rez de chaussée de l'ancien collège sont utilisables. Une étude est en cour pour mettre le chauffage dans ces salles. Le changement des serrures et des poignées de portes est en attente de réalisation.

6. Divers

Temps méridien

Concernant la formation du personnel encadrant le temps méridien, chaque année, les agents sont formés sur différentes thématiques dans le cadre de journées pédagogiques. Cette année, les agents bénéficieront d'une formation d'approfondissement sur la discipline positive (communiquer de façon respectueuse, gérer les émotions, résoudre les disputes ..)

Dates à retenir : Conseil d'école le mardi 07 février 2017
Conseil d'école le mardi 30 mai 2017
Kermesse d'école le vendredi 16 juin 2017

La séance a été levée à 20h.

Le Directeur, François Dussart